

Les migrations internationales de population, un enjeu de la mondialisation

Cédric Tellenne

Professeur d'histoire, géographie et géopolitique, lycée St-Jean (Douai) et Ipesup (Paris)

Les migrations internationales sont une dimension ancienne de la mondialisation. On rappellera que, dès l'époque des Grandes Découvertes, des dizaines de millions d'esclaves furent arrachés à l'Afrique et transformés en migrants forcés à destination de la Caraïbe et des Amériques par le commerce triangulaire, pour le compte de négriers européens. De même, les États-Unis se sont peuplés depuis le XVII^e siècle par le biais d'une immigration de la misère, comme le poème d'Emma Lazarus gravé sur le socle de la Statue de la Liberté (*The New Colossus*) le rappelle :

*"Give me your tired, your poor,
You huddled masses yearning to
breathe free,
The wretched refuse of your
teeming shore.
Send these, the homeless, tempest-
tost, to me,
I lift my lamp beside the golden
door"*.

Ces deux exemples montrent que, pour les migrants, les déplacements sont tantôt vécus sur le mode du bienfait, tantôt sur celui du trauma-

tisme. Les États-Unis doivent leur dynamisme et leur prospérité à une immigration fondatrice, érigée en mythe, tandis que l'Afrique noire vit douloureusement le souvenir de la traite des esclaves. Les migrations internationales sont un sujet politique très délicat donc. La France exalte la résistance d'Astérix à l'invasion romaine mais s'enorgueillit d'avoir peuplé le Québec. Au Mexique, on dresse des statues aux rois aztèques qui ont combattu l'invasion des conquistadores, tandis qu'au Brésil c'est l'héroïsme des colonisateurs que l'on exalte.

Quelques définitions essentielles méritent d'être rappelées pour bien comprendre le phénomène migratoire.

- Les migrations internationales sont les déplacements de personnes d'un pays à l'autre sur une courte, moyenne ou longue distance du moment qu'il y a franchissement de frontière, et pour un changement de résidence durable, d'une durée supérieure à un an. Le migrant ne peut donc se confondre avec le simple touriste en visite.

- Un migrant change de "contexte d'appartenance" et sa vie quotidienne se transforme, même s'il peut continuer à se référer dans son nouvel espace de vie à son identité d'origine et s'affilier à une communauté de ressortissants de sa région ou de son pays de départ.

- Il importe enfin de distinguer les flux de migrants entrant ou sortant au cours d'une période des stocks de migrants, population étrangère résidente à un moment déterminé.

Les mesures des mouvements migratoires sont rendues difficiles par l'absence fréquente de systèmes d'observation dans les pays de départ et de transit. Depuis 1973 toutefois, l'OCDE a mis en place le Système d'Observation Permanent des Migrations Internationales (SOPEMI) qui contribue progressivement à l'harmonisation des données entre pays membres de cette organisation. L'Organisation internationale des migrations, une agence de l'ONU, travaille également à la mise en place d'observatoires des migrations, notamment en Afrique.

Avec un stock mondial d'immigrés évalué à 3% de la population totale en ce début de XXI^e siècle (contre 5% il y a un siècle), les migrations internationales semblent demeurer une dimension secondaire de la mondialisation. Il est vrai que, pour reprendre la belle formule du démographe François Héran, "l'homme est de tous les bagages le plus difficile à déplacer". Attaché à ses proches, à sa région et son pays, à sa culture et à sa langue, à des qualifications et des expériences souvent peu transférables, l'homme a mille raisons de ne pas migrer. Il se heurte de plus à des barrières juridiques importantes dans les pays d'accueil. Est-ce à dire qu'il n'y a pas aujourd'hui de véritable phénomène de mondialisation – c'est-à-dire d'accélération et d'extension géographique à l'échelle planétaire – des flux migratoires comme il y a une mondialisation des flux commerciaux, financiers ou informationnels ?

Au cours du XX^e siècle, les migrations internationales ont connu un accroissement net mais irrégulier, dessinant une géographie évolutive ■

Le XX^e siècle est ponctué de phases de migrations intensives, entrecoupées de phases de net ralentissement

• Jusque dans les années 1910, l'Europe occidentale utilise son important potentiel démographique pour achever la colonisation des trois quarts de la planète et peupler les "nouveaux mondes" : entre 1850 et 1910 ce sont 70 millions d'Européens qui ont gagné les pays neufs et colonies. Le profil-type du migrant est un homme de peu, sans réelle qualification, cherchant à s'arracher à des conditions de vie

misérables, à l'image des contingents d'Irlandais fuyant la crise alimentaire au milieu du XIX^e siècle. Dans le cadre des empires coloniaux, les métropoles encouragent les migrations de colons dans les territoires à peupler et organisent des migrations plus ou moins forcées de populations à l'intérieur même des colonies pour accomplir les grands travaux d'infrastructures, d'équipement et de mise en valeur agricole : il en va ainsi de l'exploitation des mines d'or sud-africaine par les Britanniques ou de la construction des lignes de chemin de fer dans l'Afrique française. La main d'oeuvre indigène, mais également les "coolies"¹ chinois ou indiens, fournissent de forts contingents de migrants.

• Les années 1920 et 1930 sont au contraire une époque de brusque ralentissement : les premières grandes lois établissant des quotas sont votées aux États-Unis (1921 et 1924), tandis que la dynamique pionnière des pays neufs est brisée par la Grande Dépression des années 1930. Les États-Unis deviennent même pour quelques années, et c'est historique, un pays d'émigration.

• Après 1945, la nouvelle donne internationale favorise une accélération des flux migratoires, si bien qu'à la fin des années 1960, on compte environ 75 millions de migrants internationaux dans le monde. Plusieurs facteurs concourent à cet accroissement.

- La défaite des puissances de l' "Axe" précipite le retour de nombreux nationaux : plusieurs millions de Japonais qui vivaient dans l'em-

pire ou d'Allemands qui avaient suivi le mouvement d'expansion du *Lebensraum* en Europe centrale.

- La décolonisation favorise des phénomènes de "retour au pays", par exemple pour le million de Français d'Algérie (les "pieds-noirs") rapatriés en métropole après l'indépendance de la colonie en mars 1962.

- La naissance de nouveaux États-nations ouvre des perspectives de réinstallation pour les diasporas exilées. Il en va ainsi de la création d'Israël, en 1948, "foyer national juif" en Palestine. La création séparée de l'Union indienne et du Pakistan, décidée en 1947, met sur les routes 8 millions de migrants.

- Le nouveau contexte de guerre froide amène les autorités publiques d'Europe occidentale à encourager les "passages à l'Ouest" : avant la construction du mur de Berlin (août 1961), on estime à 2,5 millions le nombre de réfugiés ayant fui la dictature communiste en passant à l'Ouest.

- Les pouvoirs publics ont accompagné et encouragé ces mouvements migratoires pour faire face à d'importants besoins en main d'oeuvre. C'est le cas de la France avec la mise en place après la guerre d'un Office national de l'Immigration pour trouver des solutions à la pénurie d'ouvriers dans les industries nationales. C'est le cas des États-Unis également avec les Plans "Bracero" de 1942 et 1948 destinés à accueillir les travailleurs saisonniers mexicains dans les grandes exploitations agricoles du Sud-Ouest.

(1) Les "coolies" ou huagong en chinois, sont des travailleurs recrutés (souvent raflés) pour servir de main d'oeuvre bon marché et corvéable dans les colonies et les pays neufs en remplacement des esclaves, après l'abolition de la traite. La migration se fait normalement "sous contrat" pour des sociétés occidentales, notamment britanniques, avec des intermédiaires appelés "courtiers" (en fait de véritables "trafi-quants de chair humaine"). Les travailleurs paient bien souvent leur dette aux passeurs en travaillant gratuitement, pour leur compte, pendant de longues années. Nombreux sont ceux qui ne recouvrent jamais leur liberté.

• La crise industrielle des années 1970 tarit brutalement les flux migratoires car les pays riches n'ont plus d'emplois à offrir et recherchent même "l'immigration zéro". Pourtant, de la fin des années 1960 à nos jours, les pays industriels ont continué à accueillir de nombreux immigrés et le stock de migrants dans le monde a été multiplié par 2,6 selon le Rapport de la Commission de l'ONU sur les migrations internationale², passant de 75 à 200 millions. En réalité, en intégrant les estimations de flux clandestins, on est sans doute au-dessus des 230 millions. Les vingt-cinq dernières années (1980-2005) notamment ont vu un doublement du stock de migrants internationaux, alors que les politiques migratoires des pays riches devenaient de plus en plus res-

trictives. Les entrées de travailleurs qualifiés sont privilégiées depuis le milieu des années 1970 : la circulation mondiale des compétences et des élites professionnelles est l'une des formes montantes depuis quelques décennies des migrations internationales, auxquelles participent les pays du Sud (ingénieurs et informaticiens indiens ou libanais). Contrairement au début du siècle où le migrant fuyait la misère, aujourd'hui le profil type du migrant économique légal est un jeune actif assez qualifié et doté d'un certain niveau de revenus. Mais il s'agit également d'étudiants, de réfugiés politiques et des familles

des primo-arrivants qui immigrent au titre du "regroupement familial" (mesure instaurée en France en 1974). Ce sont néanmoins les flux d'immigrés irréguliers qui s'accroissent le plus vite : 3 à 4 millions de clandestins chaque année dans le monde, dont 500 000 pour la seule Europe des 15 selon l'ONU. Des lois viennent périodiquement régulariser une partie de ces sans-papiers, que ce soit la loi Simpson-Rodino en 1986 aux États-Unis ou la circulaire Sarkozy en 2006 en France. Cette masse d'immigrés ne représente pas plus d'un humain sur trente-cinq, soit une proportion inférieure à ce

(2) Disponible sur Internet : www.gcim.org

qu'elle était il y a un siècle comme le rappelle Suzanne Berger³. Ce qui veut dire que la population mondiale demeure très largement sédentaire.

Des transformations majeures sont intervenues dans la géographie des flux migratoires au cours du XX^e siècle

• Vers 1900, l'essentiel des migrations se faisait dans un sens Nord-Sud et, secondairement, dans un sens Nord-Nord. Les flux Sud-Nord, si caractéristiques de l'après-1945, étaient limités. Les grandes routes migratoires vont alors majoritairement des pays d'Europe occidentale et centre-orientale vers les pays neufs et les colonies de peuplement. Les migrations sont surtout dirigées vers des espaces déserts ou peu denses pour favoriser leur mise en valeur : la dynamique des "fronts pionniers" prévaut, que ce soit aux États-Unis, au Brésil ou en Australie. Les migrations passent également d'un pays du Nord à l'autre, en fonction des différentiels d'industrialisation et des emplois offerts dans les mines et industries lourdes (Polonais et Italiens dans les bassins charbonniers en France), dans les industries de main d'oeuvre.

• Vers 1950, le phénomène géographique majeur est l'accélération des flux Sud-Nord qui répond aux besoins de main d'oeuvre des pays industriels développés pour la reconstruction de leur économie et l'expansion de la grande industrie taylorisée, gourmande en ouvriers spécialisés. Le "travail en miettes" (G. Friedman), parcellisé le long de la chaîne de montage, réputé difficile et abrutissant, est de plus en plus délaissé par les nationaux et confié aux immigrés : de nombreux travailleurs maghrébins s'em-

ploient ainsi chez Renault ou Citroën et peuplent la ceinture ouvrière de Paris. Les grandes régions urbaines et industrielles sont devenus les pôles majeurs d'immigration, la dynamique des "fronts pionniers" s'épuise dans les pays neufs qui ne gardent qu'une attractivité résiduelle par rapport au début du siècle (émigration italienne en Argentine, portugaise au Brésil). Les flux Sud-Sud deviennent plus conséquents avec les fortes tensions politiques et les recompositions économiques nées des indépendances, jusqu'à devenir dominants à partir de la fin des années 1960 et surtout dans les années 1970. Des pôles majeurs d'immigration se dessinent dans un Tiers-Monde en crise : Venezuela et Argentine en Amérique latine, Lybie, Côte-d'Ivoire et Afrique du Sud sur le continent africain, émirats pétroliers en Asie occidentale...

• Vers 2000, le phénomène migratoire est d'une ampleur proprement mondiale avec à la fois 1- une intensification des flux Sud-Nord constitués de travailleurs pauvres et de réfugiés mais également de travailleurs qualifiés, 2- une explosion des flux Est-Ouest avec la chute du "rideau de fer", l'ouverture économique et politique des anciens pays de l'Est et l'entrée de huit d'entre eux dans l'Union européenne (2004), 3- un "nouveau nomadisme" des travailleurs qualifiés du Nord dans le cadre de la transnationalisation de leurs firmes. Les migrations se dirigent essentiellement vers les grandes métropoles qui deviennent les noeuds de réseaux migratoires planétaires, grâce à des emplois nombreux (légaux et informels), grâce leur caractère cosmopolite (16% de la population à Paris, 30% à Los Angeles est immigrée) qui confère l'anonymat aux arrivants (quartiers ethniques comme les *barrios* ou *china towns*).

Ces "villes mondiales" permettent aux personnes, lieux et cultures des différentes parties du monde d'être toujours plus interconnectés.

Le système migratoire international est organisé pour l'essentiel sur des bases continentales, la proximité géographique et les héritages historiques jouant un rôle majeur comme l'illustrent les liens traditionnels États-Unis-Mexique, Allemagne-Turquie, France-pays du Maghreb. Sont ainsi connectés des pôles récepteurs devant faire face à un important besoin de main d'oeuvre et de l'autre des pôles émetteurs dont le réservoir démographique est abondant. Mais les provenances tendent à se diversifier et deviennent de plus en plus lointaines, comme le prouve la nouvelle émigration asiatique vers l'Europe occidentale. Les flux se mondialisent donc : en calculant à partir de statistiques qui ne prennent en compte que les flux conséquents⁴, on observe qu'entre 1970 et 1990 les pays récepteurs sont passés de 39 à 67 tandis que les pays émetteurs passaient de 29 à 55 et les pays à la fois émetteurs et récepteurs passaient de 4 à 14.

• Les pays émetteurs se situent pour leur grande majorité (à 80% environ) dans le monde en retard de développement. L'Asie est la première région de départ, avec des pôles de première importance démographique : Chine et sous-continent indien (Inde, Pakistan), appuyés sur des pôles secondaires mais relativement plus actifs par rapport à leur poids démographique : Philippines, Bangladesh, Sri Lanka, Indonésie. L'Afrique vient au second rang (Afrique de l'Ouest et de l'Est devant l'Afrique du Nord), puis les Caraïbes et ses bordures continentales (Mexique, Amérique centrale, Colombie)- avec une nette sous-représentation des autres pays continentaux sud-américains (sauf le Pérou).

• Les pays récepteurs se situent pour 60% d'entre eux dans le Nord et pour 40% dans le Sud. Les pays

(3) S. Berger, *Notre première mondialisation, La République des idées (Seuil), Paris (2003).*

(4) Plus de 100 000 individus par an.

d'accueil sont souvent à la fois des pays riches et démocratiques, disposant de systèmes éducatifs élaborés et d'une solide protection sociale. Mais ce fait n'est pas systématique : certains pays sont de simples pays de transit (ou de premier accueil), d'autres ont une politique d'accueil généreuse pour les réfugiés politiques des pays voisins sans être pour autant des modèles de démocratie (Pakistan, Iran, Tanzanie, Russie).

Dans la décennie écoulée, le stock de migrants a augmenté plus fortement dans les pays du Nord (+28%) que dans les pays du Sud où il recule :

- en Amérique du Nord, où le stock est de 41 millions, la progression est 48%. Les États-Unis sont le premier pays au monde pour l'immigration avec 35 millions d'immigrés recensés.
- en Europe, où le stock officiel est de 56 millions, la progression est de 16%. L'Allemagne est le principal pays d'accueil (7,3 millions) devant le Royaume-Uni et la France. La Russie compte quant à elle 13,5 millions d'immigrés.
- en Asie, où le stock atteint 50 millions, la progression est ralentie. L'Inde est le premier pays récepteur avec 6,3 millions d'immigrés, mais c'est également un grand pays d'émigration.
- en Amérique latine (6 millions), le stock d'immigrants est en recul du fait de l'impact des crises économiques.
- l'Afrique a vu les migrations intra-contininentales exploser dans les vingt dernières années : les miséreux et les réfugiés trouvent souvent asile dans d'autres pays africains et le continent est donc une importante terre d'immigration (16 millions d'immigrés).

Les migrations internationales sont motivées par des facteurs d'ordre à la fois socio-économique, politique et technique ■

Les émigrants fuient d'abord la pauvreté de leur pays et l'absence de perspectives d'avenir

C'est une motivation aussi ancienne que les premières migrations humaines, aussi loin que l'on remonte. Les historiens de la Grèce archaïque n'évoquent-ils pas déjà le manque de terres et les tensions sociales qui en découlent pour expliquer la fondation des premières colonies en mer Noire et Méditerranée occidentale entre le VIII^e et le VII^e siècle avant notre ère ? Les images télévisées récentes montrant des migrants africains misérables qui tentent de franchir la nuit les grillages barbelés des enclaves espagnoles au Maroc de Ceuta et Melilla rappellent que le mobile économique est toujours déterminant. Il est vrai que les inégalités de développement n'ont cessé de se creuser au XX^e siècle : la planète est 45 fois plus riche en 2000 qu'en 1900, mais le nombre de pauvres n'a jamais été aussi important avec 2,8 milliards d'hommes et de femmes vivant avec moins de 2 dollars par jour. Les différentiels de croissance démographique jouent évidemment un rôle : la main d'oeuvre mondiale augmente de 40 millions de personnes chaque année et la croissance vient pour plus des 9/10^e des pays en développement (38 millions). Ces migrations de travail

sont également motivées par l'attrait d'activités professionnelles moins difficiles et plus rémunératrices que celles offertes dans le pays de départ (dans le tertiaire notamment) et par l'accès à l'éducation et à la formation, à la santé et à la protection sociale, à une meilleure alimentation. Les incitations à migrer se sont renforcées avec, dans de nombreux pays en développement, des réformes libérales qui ont renforcé la compétitivité de l'économie nationale sans permettre de créer suffisamment d'emplois pour absorber le nombre croissant de personnes arrivant sur le marché du travail. De ce fait, de nombreux jeunes ont pour perspective le chômage de longue durée ou le sous-emploi.

Les émigrants fuient également la guerre et persécutions

La tendance de fond au cours du XX^e siècle est la récurrence de ces migrations politiques forcées. Les deux guerres mondiales qui ravagent l'Europe produisent les exodes les plus massifs de l'histoire de l'humanité avec par exemple, entre 1939 et 1943, la fuite de 30 millions d'Européens devant les invasions nazies. Il faut également ajouter les millions d'exilés politiques ou raciaux fuyant les pogroms et épurations ethniques, les révolutions et guerres civiles (2 millions d'exilés dans la Russie de 1917), les régimes dictatoriaux. Ces migrations forcées ont retrouvé une grande importance depuis la fin des années 1970 : le nombre de réfugiés politiques a fortement progressé avec la récurrence des guerres israélo-arabes, le phénomène des *Boat People* en Asie du Sud-Est, les conflits en ex-Yougoslavie (5 millions de réfugiés), les guerres civiles et génocides en Afrique (Rwanda, Burundi). Il existe plus de 60 conflits ouverts dans le monde aujourd'hui et donc autant de raisons de chercher à s'enfuir. Selon le Haut Commissariat des Nations-Unies aux réfugiés

Les archives sur internet de

Référence
LA REVUE DES PRÉPAS

www.klubprepa.net/referance

Référence

(UNHCR), le nombre de réfugiés, en légère régression depuis la fin de la guerre froide, reste tout de même élevé : ils étaient 17 millions en 2001, la majorité se trouvant en Europe et en Afrique sud-saharienne (fuyant des pays comme le Soudan, le Burundi, l'Angola, la Sierra Leone...), devant l'Afrique du Nord et le Proche-Orient (Irak), l'Asie centrale (Afghanistan)⁵, la zone Amérique-Caraïbes et enfin l'Asie-Pacifique. En 2003, les quelques 800 000 demandes d'asile enregistrées dans le monde émanaient de pays où les libertés individuelles et politiques et la sécurité des personnes ne sont pas assurées. Par ordre d'importance : Russie (39 900), Chine (37 100), Serbie et Monténégro (36 500), Congo (35 000), Turquie (33 800), Irak (32 100), Colombie (29 400), Afghanistan (22 400), Nigeria (21 300). Environ 20% des réfugiés politiques trouvent asile dans les pays riches et 80% dans les PED en 2003.

Émigrer est devenu plus facile aujourd'hui qu'hier

Ce sont bien sûr des facteurs techniques qui l'expliquent : la baisse rapide du coût du transport aérien, la mise en réseau de la planète par le biais d'Internet, la baisse du prix des communications téléphoniques par le biais de nouveaux opérateurs spécialisés dans les liaisons internationales, le développement de chaînes satellites qui permettent de rester en contact permanent avec la culture d'origine, la fiabilité et la rapidité des transferts financiers par le biais d'intermédiaires spécialisés (Western Union par exemple). Tout ces facteurs contribuent à raccourcir les distances et à rendre les migrations moins déchirantes pour

ceux qui restent comme pour ceux qui partent, en maintenant vivace le lien avec les communautés d'origine et les parentèles.

Mais il faut également prendre en compte l'existence de réseaux migratoires très puissants qui organisent une partie des déplacements : les diasporas chinoise, indienne⁶ ou philippine, les plus puissantes du monde, ou les diasporas mexicaine, afghane ou portugaise, secondaires numériquement mais dont le poids est considérable par rapport à la population totale du pays de départ, jouent un rôle de catalyseur de ces migrations. Le rapport 2005 de l'ONU sur les migrations internationales pointe l'importance de ces communautés expatriées, qui nourrissent de forts liens institutionnels et économiques avec la nation d'origine et sont un constant appel à l'émigration : *"un citoyen afghan qui décide d'émigrer sera certain, qu'il aille à Dubaï, Karachi, Londres, New Delhi, Sydney ou Washington, de trouver une communauté de compatriotes qui le soutiendra. Bon nombre de pays, et l'Afghanistan est l'un d'eux, sont aujourd'hui caractérisés par une culture de migration dans laquelle c'est devenu la norme, plutôt que l'exception, de partir à l'étranger à titre temporaire ou pour une longue durée."* Elles sont capables de se mobiliser pour procurer aux nouveaux venus le logement, le travail (temporaire ou durable) et les capitaux nécessaires à son installation par le biais du prêt communautaire, la "tontine".

En marge de la légalité, les mafias ont mis sur pied de puissantes filières de recrutement dans les pays d'origine, au sein des populations pauvres. Les candidats à l'immigra-

tion paient fort cher le billet pour l'étranger⁷, s'engageant souvent à travailler gratuitement pendant un long moment pour le compte du passeur dans le pays d'arrivée. Les triades chinoises, pourtant réputées pour leur discrétion, ont ainsi fait parler d'elles lors du drame de Douvres en mai 2000 : 58 migrants clandestins sont découverts morts asphyxiés dans un camion de marchandises. Des filières très structurées s'organisent ainsi entre la Chine et l'Europe, via la Russie, les ex-républiques socialistes soviétiques (Biélorussie, Moldavie), les Balkans ou secondairement la Turquie, et même l'Afrique du Nord et l'Amérique latine, profitant des facilités offertes par le transport maritime ou aérien. 600 000 à 8000 personnes seraient victimes de cette "traite" chaque année, pour un profit net estimé à 10 milliards de dollars.

Les migrations internationales, un enjeu économique et politique majeur

Pour les pays d'accueil, les migrations sont une source de contraintes mais peuvent représenter une réelle aubaine

Les contraintes sont multiples : des populations à accueillir, à protéger, à employer, à assimiler. Avec la crise des années 1970, de plus en plus de pays du Nord tentent de limiter et contrôler les flux d'immigrants après le vaste appel consécutif aux besoins des Trente Glorieuses : entre 1976 et 2001, la part des pays récepteurs adoptant des politiques restrictives passe de 6 à 40% (Nord et Sud confondus). Dans les pays touchés par un chômage de masse, les sentiments xénophobes montent sur fond de crise sociale (particulièrement grave dans les banlieues des grandes vil-

- (5) **L'Afghanistan est aujourd'hui le principal pays d'origine des réfugiés avec au moins 1,2 million de réfugiés dans 74 pays d'asile.**
- (6) **Voir sur ce point, C. Tellenne, "Inde, Chine à l'assaut du monde, faut-il en avoir peur ?" dans le Rapport Anthéios 2005, septembre 2006, sous la direction de P. Gauchon, PUF (collection Major).**
- (7) **On l'évalue, depuis les provinces côtières chinoises, à 15 000 à 20 000 euros.**

les), faisant le lit des partis d'extrême-droite. Le discours développé est celui du travail volé aux nationaux par les immigrés et du climat d'insécurité que leurs enfants font régner. Aujourd'hui, c'est près de la moitié des pays industriels développés qui contrôlent sévèrement les entrées : certains pays maintiennent une politique d'accueil volontariste mais sélectionnent de manière drastique à l'entrée, favorisant les immigrants très qualifiés : ainsi les États-Unis, qui délivrent avec parcimonie le permis de travail temporaire H1B (500 000 titulaires). Mais il y a des effets pervers : la multiplication des entrées clandestines (300 000 par an à la frontière du Rio Grande) et une complexification des trajectoires migratoires. La question de l'intégration continue de se poser avec acuité pour les pays d'accueil, que l'on soit dans le choix d'un modèle communautariste à l'anglo-saxonne (on pense évidemment aux périls de la mouvance islamique et du "Londonistan") ou d'un modèle intégrateur à la française (on pense à l'affaire récurrente du "voile islamique" ou au récent embrasement des banlieues).

Mais l'immigration fournit également des atouts.

- Sur le plan économique, les migrants de travail sont sollicités par les nouveaux secteurs économiques en fort développement : l'informatique et les technologies de la communication, la médecine, l'enseignement supérieur, le sport sont devenus le moteur du déplacement de nouvelles élites migrantes. Dans l'ingénierie informatique, les États-Unis réalisent des économies de formation estimées annuellement à 7 milliards de dollars : un étudiant sur deux qui suit un doctorat en informatique est étranger et, au terme de ce troisième cycle, 60% trouvent à s'employer dans le pays. Mais les migrations représentent également un apport non négligeable pour les industries de main d'œuvre et petits services domestiques : des dizaines de milliers de travailleurs illégaux de Californie

ont récemment manifesté pour dénoncer l'hypocrisie des mesures de contrôle imposées par le gouverneur Arnold Schwarzenegger, alors qu'une grande partie de l'économie régionale repose sur l'emploi d'une main d'œuvre clandestine, notamment dans le secteur du bâtiment et de la construction.

- Sur le plan démographique : les émigrants apportent un dynamisme démographique souvent perdu par les pays d'accueil, ainsi de 1990 à 2000 l'immigration a représenté 89% de la croissance démographique en Europe (et 56% dans les pays de l'OCDE) et dans les années 1995-2000, la population européenne aurait diminué de 4,4 millions de personnes sans les apports de l'immigration.

Pour les pays de départ, l'émigration est un signe de mal-développement auquel elle n'apporte que peu de réponses

Les pertes sont importantes. L'émigration prive le pays de forces vives, car le profil-type du migrant demeure un homme jeune, en pleine force de l'âge, capable de refaire sa vie à l'étranger tout en aidant la famille demeurée au pays. Certains sociologues ont mis en évidence, à partir de l'exemple de l'Espagne des années 1960 ou du Maroc des années 1980, le fait que ce ne sont pas les populations les plus pauvres et marginalisées qui partent mais au contraire des personnes qui ont déjà un petit pécule pour payer le transport, l'installation et supporter d'être sans emploi quelques temps, également des personnes un peu éduquées qui connaissent souvent des rudiments de la langue et de la culture du pays d'arrivée. La fuite des cerveaux représente sans conteste la perte la plus grave. Ainsi, chaque année environ un ingénieur informaticien indien sur cinq sortant des écoles du pays part travailler aux États-Unis. Ils y seraient plus de 500 000 en activité aujourd'hui.

Pourtant, les pays de départ attendent des gains substantiels, ce qui peut les pousser à favoriser une politique d'émigration. L'Organisation internationale des migrations évalue à 200 milliards de dollars le total des transferts de fonds effectués par les immigrés dans leur pays d'origine en 2005 et au triple les dons financiers informels. Pour certains pays, cela représente une véritable manne : le Mexique (16 milliards de dollars), l'Inde (10 milliards) et les Philippines (8,5 milliards) en profitent le plus. Les trois plus gros pays émetteurs de ces capitaux sont les États-Unis (28 milliards de dollars), l'Arabie saoudite (15 milliards) et l'Allemagne (8 milliards). Beaucoup d'autres pays ne pourraient s'en passer vu leur poids dans l'économie : la Jordanie (22,5% du PIB), le Yémen (15%), le Salvador (13%) ! Et même certains pays développés : au Portugal, les entrées de capitaux sont d'abord le fait des 4,5 millions d'émigrés (sur une population de 10 millions), devant les aides de l'Europe communautaire et le tourisme. Mais les effets de ces transferts financiers sur les économies locales et nationales ne sont pas forcément bénéfiques. Les spécialistes mettent en lumière plusieurs limites importantes à ce phénomène, la plus grave étant que l'argent est souvent thésaurisé pour préparer le départ de nouveaux membres de la famille ou des amis. De même, avec le temps, les liens se distendent parfois et les envois financiers décroissent en proportion, à moins qu'ils ne soient encadrés par une organisation familiale ou communautaire.

Plus important est peut-être le retour au pays de ces fils et filles "prodiges" qui ont pour certains fait fortune à l'étranger : autrefois traîtres à la patrie, ils sont aujourd'hui choyés par les pouvoirs publics qui veulent les voir revenir pour faire du tourisme et surtout pour investir dans de nouvelles affaires. Ce modèle de réussite est incarné par les Chinois de la diaspora qui ont joué dans les années

1980 et 1990, via la plaque-tournante de Hongkong, un rôle majeur dans le décollage économique chinois. Les *Overseas Chinese* contrôleraient aujourd'hui le tiers du stock d'investissements directs étrangers en Chine. L'Union indienne tente de jouer la même carte, ce qu'on appelle là-bas le "*Brain Gain*", le gain permis par les cerveaux qui ont fait fortune en émigrant au Royaume-Uni ou aux États-Unis et qui reviennent en Inde pour faire des affaires. Un Haut Commissariat de la Diaspora indienne a été créé en 2000 et la double nationalité est désormais reconnue. Les autorités jouent ainsi sur la mobilité de ces élites émigrées : les diasporas "globales" sont un atout certain dans la mondialisation.

A l'échelle internationale, le phénomène migratoire demande encore à être régulé et encadré. A défaut, il n'apparaîtra longtemps que comme une dimension en retrait de la mondialisation

Il n'existe pas de marché mondial du travail comme il existe un marché mondial des biens, des services ou des capitaux. Si certains groupes de travailleurs tels que les informaticiens, les cadres et managers, les professionnels de la santé, les vedettes sportives ou de la chanson ont sans aucun doute des possibilités d'accéder à des offres d'emploi dans le monde entier, pour la majorité des actifs, dans la plupart des régions du monde, ce sont les marchés du travail nationaux qui dominent et les possibilités de chercher et trouver du travail dans les autres pays demeurent faibles. C'est d'abord une question de législation. Il reste encore à faire émerger ce marché global du travail en levant ou en adaptant les restrictions imposées par les pouvoirs publics au recrutement et à la relocalisation de la main-d'œuvre. Pour l'heure, les entreprises tournent la difficulté en délocalisant les unités de travail dans des pays où existe une offre de travail à des prix

attractifs ou une sous-traitance disposée à engager des travailleurs migrants illégaux. Mais cette question politique demeure sensible : tout le monde a en mémoire l'émoi suscitée par la perspective de voir arriver en France le trop fameux "plomnier polonais" dans le sillage du projet de Constitution européenne.

Or, une libéralisation encadrée et régulée du marché du travail n'est-elle pas préférable à la situation actuelle, où les pénuries sur le marché du travail sont en partie comblées par l'immigration irrégulière et le travail au noir ? L'ONU, dans son rapport de 2005, envisage la généralisation des programmes de migration temporaire encadrés par les États, la possibilité de transférer les droits à des prestations de retraite et à la sécurité sociale depuis les pays d'origine, ainsi qu'une meilleure reconnaissance internationale des diplômés. Un projet vaste, largement utopique vu l'absence actuelle de coordination entre États : la récente conférence euro-africaine sur les migrations internationales, qui s'est tenue à Rabat en juillet 2006, a surtout montré le décalage qui existe entre pays du Nord dénonçant une immigration de la misère incontrôlée et illimitée et pays du Sud qui regrettent le pillage de leurs cerveaux. Un accord s'est dégagé sur la nécessité d'un côté d'identifier avec précision les routes et réseaux migratoires illégaux et de l'autre de mener des projets de co-développement en associant les diasporas. La seule alternative à l'émigration est en effet de créer suffisamment d'emplois dans les pays pauvres : on touche là à la question plus générale et épineuse du développement.

Pour l'heure, le rapport de l'ONU sur les migrations internationales donne quatre pistes essentielles pour faire émerger une réelle gouvernance des migrations, à charge pour les pouvoirs publics de s'entendre pour les appliquer :

- permettre aux humains de migrer par choix et non par nécessité, légalement et en toute sécurité ;

- reconnaître et soutenir la contribution qu'apportent les migrants non seulement à leur pays d'arrivée, en terme de participation à l'effort productif national, mais également au pays de départ, en terme d'aide au développement ;
- coopérer entre eux et avec les acteurs économiques et sociaux pour endiguer l'immigration illégale tout en protégeant les droits des migrants ;
- encourager et faciliter l'intégration dans les pays d'arrivée, en luttant notamment contre les discriminations.

Le phénomène migratoire est incontestablement en voie de mondialisation et d'accélération, en ce début du XXI^e siècle. Il est mû par des mobiles économiques et politiques, favorisé par les progrès constants des transports mondiaux et des technologies de l'information et de la communication, parfois encouragé par les pays de départ comme d'arrivée. Nombreux sont les pays qui demeurent trop démunis pour garantir un minimum de sécurité aux personnes et un travail aux actifs, tandis que l'économie mondiale exige des coûts de main d'œuvre toujours plus réduits : l'émigration demeure une soupape pour la misère dans les pays pauvres et un levier pour la croissance dans les pays riches. Cependant, la mondialisation du marché du travail reste très limitée : c'est bien l'étroit segment de la matière grise hautement qualifiée qui est géographiquement la plus mobile, dessinant une nouvelle fracture sociale (qui recoupe celle des revenus) entre salariés nomades qui profitent à plein de la mondialisation et salariés sédentaires qui la subissent et souvent la refusent. Traditionnellement, dans nos sociétés fortement territorialisées et enracinées, l'imaginaire social attribuait à la migration une valeur inférieure à celle de la sédentarité : n'est-ce pas le propre de la globalisation en cours que d'inverser ce rapport ?

C. T.

Référence